

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Saint-Omer
Canton de LUMBRES
Commune : Escoeuilles

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCOEUILLES
Séance du 9 décembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 décembre à 19h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian LEROY, Maire.

Sont Présents : MM. Christian LEROY, Maire, MM Hervé SPECQ, 1er adjoint, M. Gérard GILLET 2ème Adjoint, M. Dominique DESCAMPS, 3ème adjoint, MM, Xavier BRIOUL, David FAUQUET, HAVART Daniel, Mme Aurore MACQUET, Mme Pascaline BARON et Céline DESOMBRE conseillers municipaux.

Ont donné pouvoirs : Néant

Sont absents : M. David BAYARD

A été désignée secrétaire de Séance : Mme Céline DESOMBRE

Délibération 09122024 : Résiliation de contribution – CADCOM/PROMIXA.SIG

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, que la commune possède un logiciel d'urbanisme semblable à CADCOM/PROMIXA.SGI, et qu'il souhaite mettre fin à la contribution du Syndicat Mixte AGEDI à partir de 1^{er} janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à résilier la contribution du Syndicat Mixte AGEDI à partir du 1^{er} janvier 2025.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait copie conforme,
Le Maire : C. LEROY

